

ÊTRE HUMAIN



LE JOURNAL DE LA FONDATION POUR LE LOGEMENT DES DÉFAVORISÉS
ANCIENNEMENT FONDATION ABBÉ PIERRE

#130 | JANVIER 2026 | 1 €

DOSSIER

LOGER, C'EST FAIRE GAGNER LA VIE



07

LA FONDATION AGIT

LUTTER CONTRE L'HABITAT
INDIGNE : L'ACCÈS À
L'ÉLECTRICITÉ POUR TOUS

13

LA FONDATION ANALYSE

FRANCE MICHEL :
« INITIER ET ENCOURAGER
LES AVANCÉES HUMAINES »

15

LA FONDATION RÉAGIT

ENCADREMENT DES LOYERS :
NON À LA SUPPRESSION
D'UN DISPOSITIF VERTUEUX !

17

POINT DE VUE

ANNE TERLEZ : « IL FAUT RÉNOVER
ET PRODUIRE DES LOGEMENTS
ACCESSIBLES À TOUTS »



5743 LOGEMENTS TRÈS SOCIAUX

Depuis 10 ans, la Fondation a financé la construction et le fonctionnement de 312 Pensions de famille réparties partout sur le territoire.



550 PERSONNES PAR AN

C'est en moyenne le nombre d'habitants dont le logement est rénové grâce au programme « SOS Taudis » de la Fondation. Il s'agit pour moitié, d'enfants ou de personnes âgées.



35 EUROS

C'est la somme nécessaire à la Fondation pour informer et orienter une personne sur ses droits en matière d'habitat. En 2024, la Fondation a accompagné juridiquement 17 644 ménages.

AU NOM DU LOGEMENT



Avec ce numéro débute une année nouvelle, pour laquelle je souhaiterais tout d'abord vous adresser mes vœux les plus sincères, au nom du Conseil d'Administration de la Fondation et de toutes ses équipes. Évoquer le logement, besoin vital, dans ce premier numéro de l'année, n'est pas anodin. Avoir un toit, c'est vivre en sécurité et s'épanouir, pouvoir construire sa vie et mettre à l'abri sa famille... ce sont aussi des faits et gestes quotidiens que l'on finit par oublier lorsque l'on a la chance d'avoir un toit : manger à sa table, ouvrir sa boîte aux lettres, être libre de ses mouvements et de ses horaires. Lorsque l'on est hébergé ou pire encore, lorsque l'on vit dans la rue, rien de tout cela n'est possible. Rien n'est possible.

Plus que jamais, il faut qu'une véritable volonté politique anime nos responsables politiques en matière de logement dans nos communes et jusqu'au plus haut sommet de l'État. Il ne s'agit pas uniquement de moyens financiers, mais d'un engagement public de tous les instants et d'une responsabilité collective pour cette cause qui est aussi, ne l'oubliions pas, un droit.

Dans 3 mois auront lieu les élections municipales : je souhaite qu'à cette occasion, les candidates et candidats portent un regard humain et prioritaire sur les besoins en logements de tous leurs administrés. Un regard qui conduise à développer une offre capable de répondre à la diversité des besoins identifiés sur leur territoire. À celles et ceux qui ne parviennent pas à se loger dans de bonnes conditions, malgré des ressources stables mais trop faibles ; à celles et ceux qui sont exclus totalement du logement et à qui il faut impérativement tendre la main et proposer des solutions dignes... Si nous voulons faire société, cela ne peut pas se faire sans donner un toit à chacun, à toutes celles et ceux qui ne demandent qu'à sortir de l'invisibilité, à avancer, à se (re) construire et à trouver leur place.

Marie-Hélène Le Nédic,
Présidente de la Fondation pour le Logement des Défavorisés

RAPPORT ANNUEL DU MAL-LOGEMENT

La Fondation pour le Logement présentera cette année son 31^e rapport annuel sur l'état du mal-logement en France, le 3 février 2026, en version digitale, de 9h à 12h. Un débat sur la question du logement dans le cadre des élections municipales se déroulera avant l'échange avec la ou le ministre du Logement et Christophe Robert, délégué général de la Fondation.



Être humain! est édité par la Fondation pour le Logement des Défavorisés :
3-5, rue de Romainville - 75019 Paris
Tél. : 01 55 56 37 00
www.fondationpourlelogement.fr

ISSN : 3077-1439
Publication trimestrielle Commission paritaire n° 0528 H 89713. Abonnement annuel : 4 €, prix au numéro : 1 €

Service Donateurs : 01 55 56 37 25

Présidente : Marie-Hélène Le Nédic

Directeur de la publication : Christophe Robert
Rédacteur en chef : Yves Colin
Journaliste et secrétaire de rédaction : Delphine Picard
Maquette : Tiens Donc!
Impression : Agir Graphic
81, Bd Henri Becquerel 53000 Laval
Routage : France Routage
2, av. Gutenberg 77600 Bussy-St-Georges

Ce numéro comporte un encart sur une partie de la diffusion.

Couverture : © Seb Godefroy
La Fondation pour le Logement des Défavorisés est membre d'Emmaüs France





« BATAILLES AU QUOTIDIEN »

C'est le nom des antennes locales de l'association basque « Alda » qui vient en aide à environ un millier de locataires des quartiers populaires victimes de problèmes de logement ou d'injustices, chaque année. Avec le soutien de la Fondation, 2 nouvelles antennes fonctionnent depuis février 2025.

DÉFENSE DES DROITS

Le collectif « Changer de cap » travaille notamment à la défense des droits sociaux et numériques des allocataires, dont les plus précaires, principalement de la CAF. Il est financé cette année à hauteur de près de 35 % par la Fondation.



MAMANS DU CŒUR

Depuis 2010, l'association « Les mamans du cœur », créée par Naïla Jaaouanne et soutenue par 70 bénévoles, dont de nombreux jeunes, vient en aide aux familles logées par le 115 dans 3 hôtels de Trappes, ainsi qu'à La Verrière et Maurepas. « *À chaque fois, notre intervention est différente car dans certains hôtels, la clientèle et les familles en hébergement d'urgence sont mélangées ; dans d'autres, non. Il faut d'abord instaurer la confiance, avec les responsables et les familles* », précise la fondatrice. Dépôt de pains et viennoiseries le matin, repas distribués à midi ou paniers alimentaires quand les familles disposent d'une kitchenette... au total, plusieurs milliers de repas et paniers ont été distribués l'an dernier dans ce secteur des Yvelines. L'association « Les Mamans de cœur » propose également tous les 3 mois des ateliers bien-être pour les mères et finance des nuitées d'hôtel pour éviter la rue dans les situations d'urgence. L'association est soutenue cette année à hauteur de près de 40 % par la Fondation. ♡



15 LOGEMENTS TRÈS SOCIAUX À CAGNES-SUR-MER

Les habitants pourront s'installer dans la nouvelle Pension de famille « La Marcelline » l'été prochain, compte tenu de l'ampleur du chantier commencé en février 2025. Ce sont en effet 408 m² vacants depuis 10 ans qui sont totalement rénovés afin de créer 15 logements accessibles aux plus modestes, dont 1 logement pour personne à mobilité réduite. La maison, à l'architecture atypique et sur 4 niveaux, permettra également la réalisation d'un duplex dans la

tourelle. La Fondation apporte son soutien financier à ce projet unique qui dote la ville de Cagnes-sur-Mer, carencée en logements très sociaux, d'une première Pension de famille. « *Sans l'aide de la Fondation, nous ne nous serions pas lancés dans un tel projet, on est vraiment sur une réalisation unique* », précise Manon Richerme, responsable du Pôle Maîtrise d'Ouvrage à « Agis 06 », l'association de gestion immobilière à vocation sociale en charge des travaux. ♡

UNE MÈRE ET SA FILLE ENFIN LOGÉES DIGNEMENT



Près d'Agen, la maison de 69 m² reçue en donation il y a dix ans est enfin rénovée, avec un soutien financier de la Fondation de près de 35 %. Les travaux ont débuté mi-octobre et la propriétaire, bénéficiaire de l'Allocation Adulte Handicapé, peut enfin vivre dans des conditions dignes et en sécurité avec sa fille âgée de 26 ans. « *Il y avait des moisissures, de l'humidité et nous sommes partis sur une rénovation complète, en adaptant aussi la salle de bains* », précise Eric Coquelet, conseiller énergie à l'agglomération d'Agen, l'établissement public intercommunal qui a pris en charge ce chantier de sortie d'insalubrité. « *C'est magnifique, j'ai du mal à y croire... pour une fois qu'il m'arrive quelque chose de positif dans ma vie ! L'année dernière, on avait 15°C en hiver dans la maison...* », précise Marie-Chantal, la propriétaire très modeste qui a participé financièrement à la rénovation de son bien. 🏠



21 HABITANTS

... se sont installés il y a un an dans la nouvelle Pension de famille de Nevers, la 5^e gérée par l'association berruyère « Le Relais ». Financée pour partie par la Fondation, c'est leur première Pension de famille ouverte dans la Nièvre.



© LEK

AU KENYA, 800 PERSONNES BIEN LOGÉES

Àvec un soutien financier de la Fondation de plus de 62 %, l'association « Padem » intervient dans 2 bidonvilles de Nairobi, ainsi qu'en zone rurale, afin de fournir aux populations un accès à l'éducation et à un logement sécurisé.

Réhabilitation et auto-rénovation des habitations, constitution de groupes d'épargne afin de participer financièrement aux chantiers ; accès à l'eau grâce à l'installation de citernes, agrandissement de l'école, installation d'un éclairage public solaire... Au total, et en 3 ans, 165 familles s'installeront dans des conditions dignes. En zone rurale, à Busia, 10 artisans et 15 jeunes seront formés à l'auto-construction, la rénovation et l'entretien des 40 maisons d'ici 2027. 🏠



SOS TAUDIS

Une mère isolée et son fils bientôt en sécurité chez eux, dans les Côtes-d'Armor (22). La Fondation a financé la mise en sécurité du logement et a accompagné la propriétaire dans les démarches nécessaires à la rénovation de sa maison.



QUITTER LA RUE, C'EST FAIRE GAGNER LA VIE

Durant tout l'hiver, la nouvelle campagne de sensibilisation de la Fondation s'affiche partout en France, avec également un film inédit signé Rosa Paris, diffusé à partir du 17 décembre à découvrir sur notre site internet : www.fondationpourlelogement.fr

© René Maître



OCCITANIE

Présentation de l'éclairage régional sur le mal-logement à Montpellier, le 26 février. Table ronde avec les candidats aux municipales.



KOULER LO KER

Créée en 2019, cette association réunionnaise sillonne l'île pour coiffer les personnes en errance. Grâce à un financement de près de 32 % de la Fondation, elle intervient chaque mois dans ses 3 Boutiques Solidarité cette année. « *Coiffer, tailler la barbe, c'est rendre l'estime de soi aux personnes, elles reprennent confiance en elles. Elles repartent avec un sourire et nous disent souvent : Là, je ressemble*

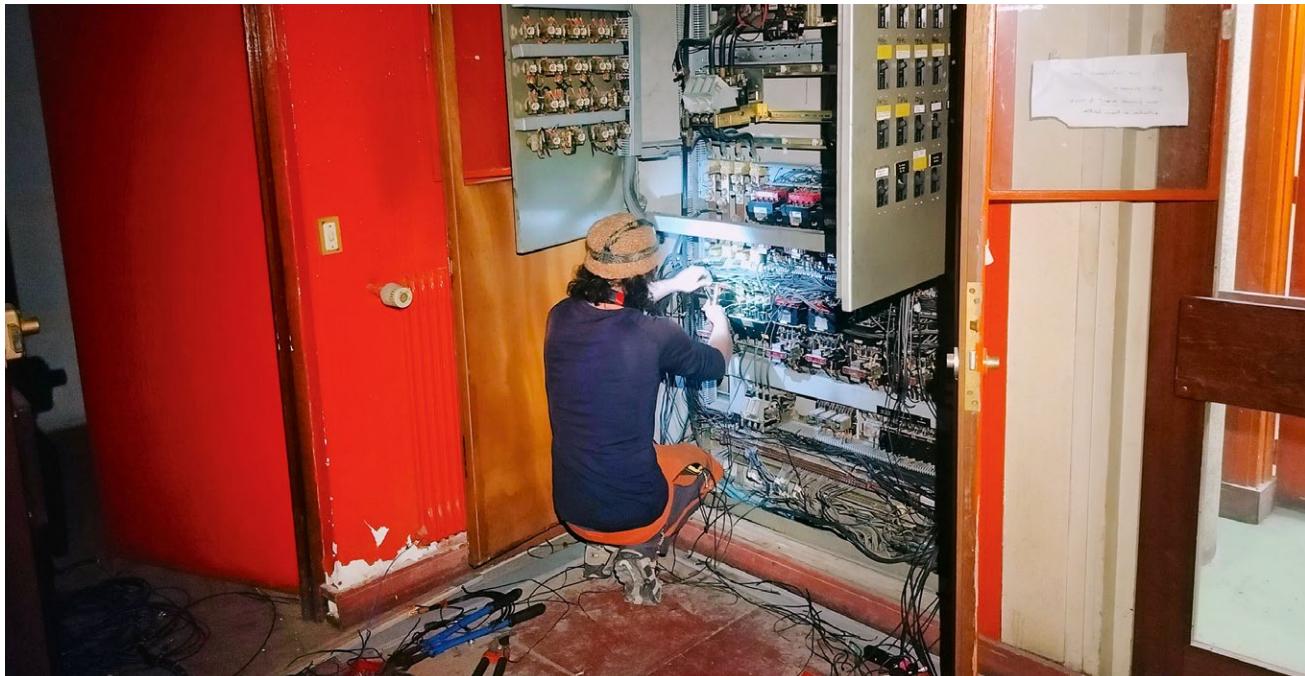
à quelqu'un », précise Stéphane Delphine, fondateur de « Kouler Lo Ker ». Tous les ans, les 4 salariés et 30 bénévoles de l'association apportent soin et bien-être à 1000 personnes à la rue, distribuant également des kits d'hygiène. Aujourd'hui, l'association dispose de 2 camions pour répondre aux besoins, le second proposant une friperie gratuite, en complément des soins esthétiques. 

« LA FONDATION, JE M'Y RETROUVE ! »

Tous les mois depuis 3 ans, Renée participe aux commissions d'aide de détresse de l'agence Hauts-de-France de la Fondation. Cette ancienne infirmière devenue directrice de Centre communal d'action sociale durant de nombreuses années, voulait continuer à aider les autres. « *Il fallait que je m'engage là où je savais faire et à la Fondation, j'ai trouvé une grande empathie, ce qui a toujours fait partie de mes valeurs* », précise la jeune retraitée. « *Face aux familles en difficulté, il faut porter secours, chercher des cofinancements, vérifier que toutes les aides et les partenaires institutionnels ont été sollicités, j'ai beaucoup fait cela et je m'y retrouve totalement. J'apprécie aussi l'implication des travailleurs sociaux et des familles en difficulté,*



leur motivation est extraordinaire... et à chaque fois, l'on voit combien le logement est au centre de tout. » 



LUTTER CONTRE L'HABITAT INDIGNE

L'ACCÈS À L'ÉLECTRICITÉ POUR TOUS

L'association « Des kilomètres de câbles » a été créée par quatre électriciens, en Seine-Saint-Denis, durant l'été 2022. Elle est soutenue par une quarantaine de bénévoles. « Nous entendons parler de plus en plus de précarité énergétique. Nous rencontrons les personnes les plus vulnérables face à cette question essentielle qui ne trouve pourtant que peu de soutien auprès des pouvoirs publics », précise Valentin Gueneau, l'un des fondateurs de l'association. L'an dernier, « Des kilomètres de câbles » a réalisé 25 interventions, du diagnostic dans un bidonville à l'électrification d'un immeuble occupé, en passant par des actions de réduction des risques dans un hangar abritant des installations informelles.

Chacune d'elle partage un point commun : une exigence de sécurisation et une volonté d'implication des habitants. « Notre zone d'activité principale se situe dans le département de Seine-Saint-Denis, où nous connaissons bien le terrain et les besoins, mais nous avons aussi créé des liens au niveau national. Nous souhaitons en effet que

cette expérience puisse nourrir des réflexions plus globales impliquant les différents acteurs qui travaillent sur ces questions », précise Valentin.

L'association s'emploie en effet à transmettre des outils pédagogiques à tous les habitants et à partager sa démarche avec l'ensemble des acteurs concernés, informels, associatifs ou institutionnels. À Montpellier, elle projette d'intervenir dans un bidonville pour y installer un bloc sanitaire, en association avec les habitants et la Cimade ; à Nantes, elle a répondu à la sollicitation de la Métropole qui souhaite réduire les risques électriques, dans le cadre de sa politique de résorption des bidonvilles. Autre exemple, dans une autre municipalité où l'association a entièrement remis aux normes l'électricité dans un immeuble occupé par une vingtaine de mineurs isolés, après que le maire se soit engagé à prendre l'abonnement si de tels travaux étaient réalisés. « Les pratiques et les conditions de vie ne sont pas celles d'un logement de droit commun, mais l'objectif reste le même : améliorer les conditions de vie et d'habitat et

faire bouger les lignes. Bien que le droit à l'électricité fasse partie de l'objectif à valeur constitutionnelle qu'est le droit à un logement décent, il reste loin d'être garanti pour tous et toutes. »

Agir en toute liberté

Si certaines interventions sont financées par les collectivités locales, la majeure partie d'entre elles ne le sont pas. Grâce à la dépose de matériaux sur les chantiers de démolition et au travail de reconditionnement effectué par ses bénévoles, l'association est capable d'agir et de porter ses projets avec une relative autonomie, sans se substituer à la puissance publique. « Les soutiens de nos partenaires tels que la Fondation pour le logement, nous permettent de solidifier notre action et de gagner en rapidité d'exécution », note Valentin. En 2024, les membres de « Des kilomètres de câbles » ont soutenu 900 habitants de lieux de vie informels ou vivant en habitat insalubre, leur permettant un meilleur accès à l'électricité et retrouvant leur dignité en participant à la construction d'un habitat plus sûr. ♡



5,7 MILLIONS

de personnes consacrent
plus de 35 % de leurs
revenus au logement

2,9 MILLIONS

de ménages sont en attente
d'un logement social

350 000

personnes sont
sans domicile

LOGER, C'EST FAIRE GAGNER LA VIE

**Le logement est un besoin vital et un droit fondamental.
Et pourtant, entre 5 000 et 6 000 personnes dorment
dehors chaque soir, dont plus de 2 000 enfants.**

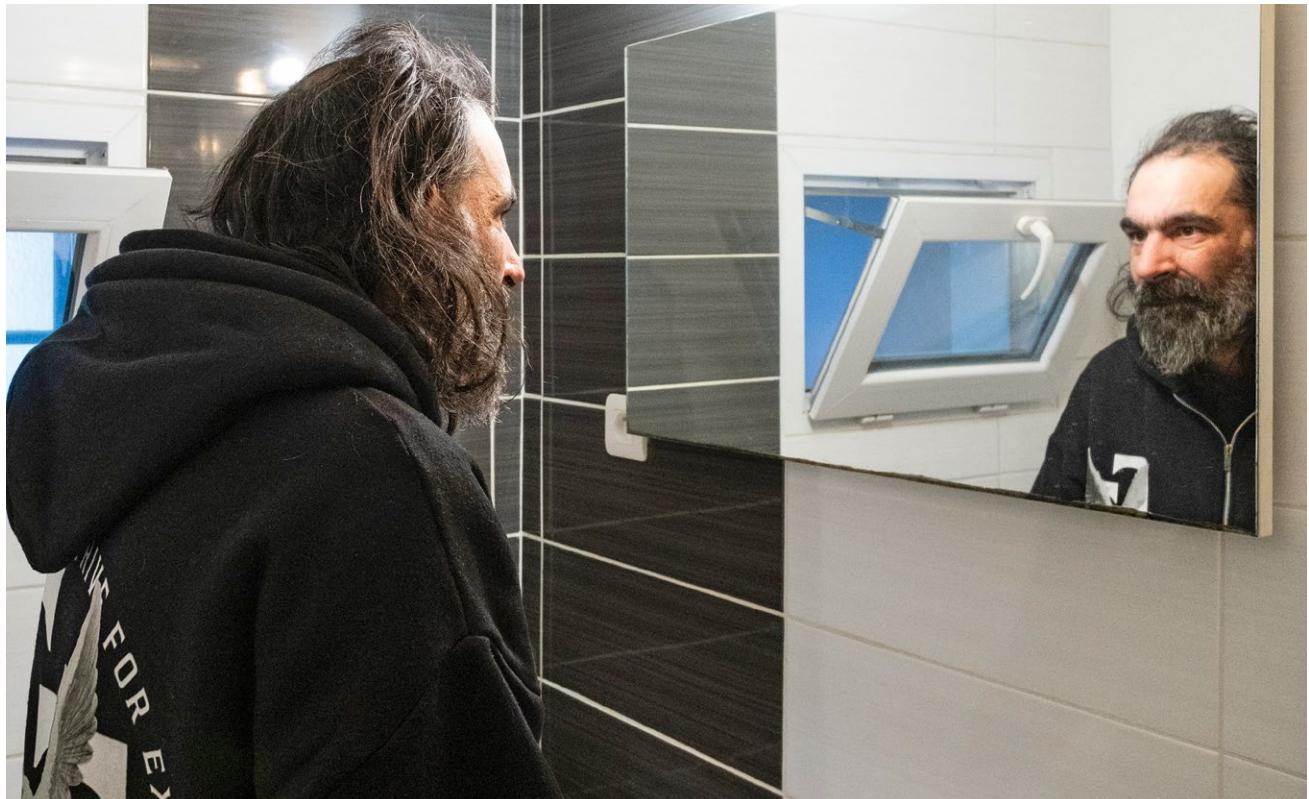
« La descente aux enfers » : c'est ainsi que Steve qualifie les 3 années qu'il a passées dans la rue il y a moins de dix ans. « *La rue, c'est la guerre. La honte et l'isolement en permanence.* » Tout de suite, il enchaîne : « *Et puis, il y a eu mai 2025. Je n'oublierai jamais.* » Il y a 8 mois, Steve s'est installé dans un studio de 19 m², dans le centre-ville de Toulon. « *J'ai l'espace qu'il me faut, c'est facile à nettoyer, j'ai pris mes habitudes. Je dors enfin ! Et puis l'hygiène, bien sûr, avec de l'eau chaude quand je veux ! La vaisselle, le ménage, les papiers... je suis redevenu la personne que j'étais avant, celle que j'aurais toujours dû être, celle qui me rend l'égal des autres. J'ai retrouvé mon autonomie, c'est ma plus grande victoire. Ma prochaine étape, ce sont les soins dentaires... et puis acheter une voiture, pour pouvoir élargir ma recherche d'emploi.* » À 43 ans, Steve s'est retrouvé. Celui que ses camarades de galère appelaient « Dracos » n'est plus. Il s'est effacé pour « *laisser la place à l'original* », dit-il avec fierté, de cette voix cassée par la cigarette et la vie d'avant. La fierté, l'énergie, la santé : Steve sait qu'il doit tout cela à son logement

et au soutien d'Archaos, l'accueil de jour où il continue de se rendre pour aider toutes celles et ceux qui sont encore dans la galère. « *Avec Archaos, j'ai pu être accompagné jusqu'au logement et trouver un travail. Car avoir un toit, c'est formidable, mais le plus dur, c'est d'y rester ! Redevenir autonome après des années de rue, ça se gagne...* » Depuis 12 ans, l'association toulonnaise et la structure de gestion locative Itinova travaillent main dans la main, pour permettre aux plus vulnérables de sortir de l'exclusion et d'accéder au logement. Sous le dispositif « De toit à moi », se réalise un travail de dentelière qui sauve des vies. « *La première chose que l'on remarque, c'est la transformation physique. Il y a le visage d'avant et le visage d'après, celui du repos, de la sécurité, de l'hygiène. Donner une clé, c'est la 1^e étape du total rétablissement* », note Nathalie Germain, cheffe de service d'Archaos.

Steve a désormais les clés de son logement et de son avenir.

J'ai gagné !

L'association réalise en moyenne 8 entrées dans le logement chaque année et en 12 ans, depuis la date de création du dispositif, →



« La première chose que l'on remarque, c'est la transformation physique. Il y a le visage d'avant et le visage d'après, celui du repos, de la sécurité, de l'hygiène. Donner une clé, c'est la 1^{re} étape du total rétablissement »

Nathalie Germain, cheffe de service d'Archaos

→ elle n'a connu qu'un seul échec. « Depuis peu, l'État nous finance en partie, mais c'est la Fondation qui nous a permis de mettre en place cet accompagnement qui comporte une clause essentielle, le non-abandon. Il y a forcément une période de stress, une fois arrivé dans le logement. Quand Steve nous a dit qu'il était prêt, on lui a fait confiance et on ne l'a pas lâché ». « J'ai eu besoin de temps pour gérer seul tous les papiers. Bientôt le bail sera à mon nom, pour l'instant je suis sous-locataire d'Itinova et je travaille à la Banque alimentaire, 20 heures par semaine. C'est un chantier d'insertion, ça me permet de compléter mon RSA et mes APL. Mais maintenant que je suis en pleine forme, je veux un emploi stable, durable, j'ai retrouvé la force pour. Je suis un homme fier car j'ai gagné ! Je m'en suis sorti. » Depuis qu'il a retrouvé sa dignité et son autonomie, Steve se projette avec enthousiasme.

Grâce à l'accompagnement global dont il a bénéficié, Steve est maintenant pleinement autonome.

À la sortie de la ville, au 10^e étage de son appartement, Malik, qui fréquente aussi l'accueil de jour Archaos, ajoute : « *Le logement a rendu concret mes responsabilités et ma vie de couple. Tous nos papiers sont à nos deux noms. Avoir une famille, j'en ai toujours rêvé. Dans un logement, le dialogue et le partage, c'est tous les jours ; dans la rue c'est impossible. Et puis d'entendre mes voisins me dirent "Bonjour Monsieur", je suis au paradis ! On ne roule pas sur l'or avec ma femme et mon fils, mais on est heureux. On est heureux à l'intérieur et j'ai envie de donner à mon tour comme on m'a donné, c'est pour ça que je suis bénévole à l'accueil de jour.* »

À l'autre bout de la France, près de Metz, « Manu » recouvre doucement la santé et le goût du bonheur. « *J'avais une vie normale, une femme et un fils. Et puis tout s'est écroulé. J'ai tout perdu. Je me suis retrouvé seul, j'ai perdu mon travail, puis j'ai été expulsé.* » Depuis, Manu est constamment angoissé. La peur d'être à nouveau mis dehors le hante. « *Cette peur a détruit ma santé, je me shootais à la codéïne tous les jours. Ici, je commence à sortir de cette addiction. Et j'ai renoué avec mon fils, Noah.* » Le visage de Manu s'éclaire immédiatement. C'est à la Pension de famille de Woippy où il vit depuis 2 ans qu'il a retrouvé un équilibre psychologique, dans son petit studio, à l'étage de la grande

maison où les habitants se retrouvent pour partager repas et activités, sous la houlette de deux hôtes. « Je me sens en sécurité, je reprends confiance en moi. Je sais que je peux compter sur Laurie et Héloïse pour m'aider. J'ai repris le sport, j'ai réussi à perdre 35 kg en 3 mois ! » Depuis qu'il a un logement, Manu soigne le diabète qu'il a développé dans la rue. « Dehors, j'avais peur tout le temps, je mangeais sans arrêt n'importe quoi pour me sentir costaud. Ici, ma vie a complètement changé, je sais qu'il ne m'arrivera rien. Je cuisine, je me nourris bien, je m'occupe de mon intérieur. L'angoisse diminue petit à petit. C'est grâce à la Pension de famille que je revois mon fils. J'avais trop honte de moi, avant. » À la Pension de famille, Manu a rompu avec l'isolement, entouré des 13 autres habitants qui se reconstruisent petit à petit, comme lui. La dignité revient, les sourires sont plus nombreux, le regard moins fuyant. « La Pension me permet de faire tous ces progrès. Je les fais pour Noah. » L'an dernier, plus d'une Pension de famille sur 4 produite en France a été financée par la Fondation pour le Logement ; cette offre de logements très sociaux a permis à des dizaines de personnes en grande précarité de commencer à renaître.

Tout redevient possible

« Le logement, c'est un droit fondamental », Guillaume Girard, responsable du pôle Urgence à l'association « Saint-Benoît Labre », ne cesse de le répéter. « On a deux priorités, mettre à l'abri les personnes à la rue et les sortir durablement de l'urgence. On essaye de débloquer tous les freins pour permettre l'accès au logement. » En 2024, 127 accès définitifs au logement ont été effectués par l'association... sur 5355 personnes accueillies dans les 7 centres d'hébergement d'urgence rennais qu'elle gère. « On accueille énormément de travailleurs pauvres. Avant, à Rennes, il fallait attendre 10 mois en moyenne pour avoir un logement social; aujourd'hui, il faut plus de 4 ans. De plus en plus de monde reste sur le carreau et d'abord les plus précaires, dont beaucoup de femmes. Clairement, on manque de logements accessibles aux plus vulnérables ; la moitié de notre public pourrait s'installer durablement dans un logement et s'intégrer dans la société. » Un manque cruel de logements pour tous reconnu officiellement : selon les statistiques du ministère



© Levy/Yann

« Ici ma vie a complètement changé, je sais qu'il ne m'arrivera rien. »

Manu, habitant de la Pension de famille de Woippy

En sécurité dans son logement, Manu reprend doucement goût à la vie.

du Logement parues en juin dernier, il faudrait construire 208 000 résidences principales supplémentaires par an jusqu'en 2030 pour répondre aux besoins des ménages et 1,5 million d'habitations supplémentaires pour résorber la pénurie actuelle. Selon la Fondation, si l'on prend en compte également le renouvellement du parc, des logements vacants et des résidences secondaires, ce sont 400 000 logements par an qu'il faudrait construire pendant dix ans.

Sidonie, camerounaise, est aide-soignante en Ehpad, en contrat à durée indéterminée. À 53 ans, elle a enfin obtenu un logement à Rennes. D'abord hébergée chez sa sœur, elle s'est retrouvée à la rue du jour au lendemain. Accompagnée par l'équipe de Guillaume →



© Pierre Faure

« On est heureux à l'intérieur et j'ai envie de donner à mon tour comme on m'a donné, c'est pour ça que je suis bénévole à l'accueil de jour. »

Malik

→ depuis plus de 3 ans, elle a connu l'hébergement d'urgence, puis la colocation, logement-relais en attendant une proposition de logement Hlm. « Je suis enfin chez moi depuis avril dernier, il n'y a rien de plus merveilleux ! J'ai l'impression d'être enfin libre, tout redévenant possible. C'est la première fois que j'ai un chez-moi. Je n'ai jamais perdu espoir, car j'avais un travail. Mais j'étais renfermée, je dormais très mal et les journées de travail étaient dures ; je sortais le moins possible. La colocation, même si c'est bien mieux que la rue, c'est difficile... Maintenant, je vis mieux. Je ne me sens plus inférieure aux autres. »

À quelques kilomètres de l'appartement de Sidonie, celui de Natacha, la cinquantaine, installée avec son fils, Emmanuel, 8 ans, dans un logement social depuis 2023, après un parcours de vie proche de celui de Sidonie. « Dans ma vie d'avant, il y a eu la rue, puis l'hébergement et le harcèlement. On vivait enfermés dans une chambre, on ne pouvait pas utiliser la salle de bains ni la cuisine comme on voulait,

Le logement a rendu concrète la vie de couple de Malik et Dalila.

je payais pourtant un petit loyer. Ce n'était pas tenable. » Prise en charge et accompagnée par le Centre d'hébergement et de réinsertion sociale de l'« Asfad » en juin 2023, Natacha s'est installée dans un T3 le 1^{er} octobre 2025. « Il y a une véritable amélioration de l'état physique et psychologique des mères et des enfants que nous accompagnons. C'est le début d'une vie qui leur appartient totalement. Presque tous les ménages que nous accompagnons accèdent à un logement dans le parc social ou à un logement adapté (dont la Pension de famille). Mais l'attente est telle (au regard du nombre total de demandes) que les familles restent hébergées par l'Asfad plusieurs mois, voire davantage, même quand elles sont devenues autonomes, qu'elles travaillent et ont des ressources stables, et sont prêtes à partir », note Céline Tissier, conseillère en économie sociale et familiale, à l'Asfad. « Nous sommes 7 travailleurs sociaux et accompagnons 45 femmes seules avec ou sans enfants. Nous avons 14 studios dans une résidence à Rennes et une trentaine dans la métropole rennaise ». Sur place, elles sont encore nombreuses à espérer un avenir comme celui de Natacha : « J'ai enfin une vie normale. Mon mari nous a rejoints depuis Haïti, nous sommes à nouveau une famille. Mon fils a retrouvé le sommeil, il a son intimité ; il n'arrête pas de me dire : "Ne rentre pas dans ma chambre, s'il te plaît". On en rigole, mais je le vois se construire ; il va pouvoir devenir un homme, ici, chez nous. »

FRANCE MICHEL

« INITIER ET ENCOURAGER LES AVANCÉES HUMAINES »

France Michel, Directrice des Missions sociales, à la Fondation pour le Logement des Défavorisés.



**520 partenaires associatifs,
719 projets soutenus l'an dernier...**

Comment qualifier l'action de la Fondation de manière globale ?

La Fondation s'est donnée pour vocation d'agir avec les personnes en difficulté et de transformer la société. Cela dure depuis plus de 30 ans. Réparer les causes et les conséquences du mal-logement, construire des réponses et les perfectionner dans la durée, agir dans les territoires déclassés... c'est à cela que nous nous attachons dans chacune de nos actions.

Prenons l'exemple de notre réseau des Boutiques Solidarité, dont la première a été créée en 1991, à Marseille. L'accueil inconditionnel et la gratuité des services sont bien sûr toujours d'actualité dans les 40 lieux que nous finançons aujourd'hui, mais il ne s'agit pas seulement de proposer un café, de l'écoute et des services de première nécessité, en offrant la même chose le lendemain. Dans ces lieux d'accueil bien identifiés et reconnus, les personnes créent chaque jour du lien ; elles accèdent petit à petit à leurs droits, elles partent quelques jours en vacances et participent à des activités sportives et de loisirs, elles prennent la parole dans le cadre de collectifs et s'expriment artistiquement. De même, les cafés et les laveries solidaires, les ateliers de bricolage dans les quartiers populaires que nous soutenons, démontrent que l'inclusion de toutes et tous est non seulement possible, mais qu'elle change surtout les regards portés sur ces personnes et finalement, leurs destins.

**Et dans la production de logements,
une telle démarche est-elle possible ?**

Oui, nous le pensons. Lorsque la Fondation participe à la création de logements très sociaux, comme les Pensions de famille, elle fait confiance aux habitants et aux hôtes qui les font vivre. Ces lieux de vie sont ouverts sur

**« L'an dernier, plus
d'une Pension sur quatre
en France a été financée
par la Fondation pour
le Logement »**

la ville, participent à la vie locale et les habitants créent là aussi des liens dans la Pension et au dehors. L'an dernier, plus d'une Pension sur quatre en France a été financée par la Fondation pour le Logement, et nous avons collectivement obtenu une rémunération plus juste des hôtes qui les animent, de la part de l'État, ce qui est une victoire en soi. Nous faisons de même depuis 2020, pour promouvoir des habitats collectifs, à destination des personnes en errance, et prendre le relais de la société civile qui est souvent la première à se mobiliser dans les territoires. Les valeurs de solidarité, d'optimisme que portent la Fondation sont partagées, c'est formidable de voir que l'on invente des solutions au niveau local. Notre rôle est aussi de montrer que de telles initiatives fonctionnent ; pour que demain la puissance publique s'en inspire et les soutienne à son tour. Nous

voulons montrer que l'important, ce n'est pas seulement le résultat quantitatif – qui peut prendre du temps et il faut se l'accorder – mais aussi l'avancée humaine.

**Agir au plus près des besoins
implique d'être au plus proche
des réalités, comment faire ?**

L'ancrage territorial est une nécessité. Qu'il s'agisse de produire du logement accessible à tous, de lutter contre l'habitat indigne ou d'accompagner des personnes, notre objectif, grâce à l'équipe nationale et aux 9 agences régionales de la Fondation, est de développer des solutions que l'on puisse essaimer ; d'apporter un modèle qui soit reproductible ailleurs et qui se démultiplie, porté par les personnes mal logées elles-mêmes, les partenaires locaux, associatifs et institutionnels. Prenons l'exemple des permanences d'accès aux droits liés au logement, elles permettent d'accompagner environ 14 500 ménages en difficulté chaque année. Ce réseau s'est aujourd'hui développé partout sur le territoire, sous l'impulsion de la création il y a 20 ans, de la plateforme « Allô Prévention Expulsion », inédite en France, à l'époque. Là encore, c'est en écoutant et en recueillant la parole des personnes en difficulté au téléphone, que nous avons lancé et développé ce réseau de défense des droits des personnes mal logées, avec nos partenaires. Sans relâche, nous explorons, nous cherchons à améliorer toute nouvelle forme de réponse au mal-logement. ♦

L'ÉQUIPE DE LA RELATION DONATEURS À VOTRE DISPOSITION !

L'équipe de la relation donateurs est à votre disposition du lundi au vendredi si vous souhaitez en savoir davantage sur les façons de soutenir la Fondation pour le Logement des Défavorisés, nous faire part d'un changement d'adresse ou encore nous partager une réaction suite aux actualités de la Fondation.

N'hésitez pas à la contacter par email : service.donateurs@fondationpourlelogement.fr ou par téléphone : 01 55 56 37 25.



Marina, Frédéric, Wilhemina et Florence



Sachez que, désormais, vous pouvez également modifier vos coordonnées, télécharger vos reçus fiscaux, consulter l'historique de vos dons ou encore renforcer votre soutien, à tout moment et en toute autonomie, en créant votre espace personnel sur espacedonateur.fondationpourlelogement.fr

Merci pour votre précieux soutien ! Votre engagement fait la différence dans notre combat commun pour aider les personnes les plus démunies à accéder à un logement décent et à une vie digne.



E130JABO

BON D'ABONNEMENT AU MAGAZINE « ÊTRE HUMAIN ! »

À renvoyer sous enveloppe affranchie à : Fondation pour le Logement des Défavorisés – Centre de traitement des dons - 59898 Lille cedex 9

Si vous êtes donneur, inutile de vous abonner, vous recevez déjà chez vous le magazine trimestriel de la Fondation pour le Logement « Être humain ! ».

OUI, je ne suis pas donneur mais je veux suivre les actions de la Fondation pour le Logement en m'abonnant au magazine « Être humain ! ».

Je règle 4 € pour 4 numéros, par chèque à l'ordre de « Fondation pour le Logement des Défavorisés ».

Mme

Mlle

M.

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

J'accepte de recevoir des informations à mon adresse e-mail :

@

La Fondation pour le Logement des Défavorisés (anciennement Fondation Abbé Pierre), reconnue d'utilité publique par décret du 11 février 1992, SIREN 345 282 016, met en œuvre les traitements de données personnelles suivants : gestion des dons, envoi des reçus fiscaux, gestion des abonnements au Journal trimestriel des donateurs « Être Humain ! », appels à générosité. Conformément au Règlement (UE) 2016/79, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité de vos données, du droit de limiter ou de vous opposer à leur traitement. Vous avez en outre la possibilité de nous laisser vos directives spécifiques post-mortem dans les conditions à définir par décret. Vous pouvez adresser vos demandes d'exercice de droits par email à protectiondesdonnees@fondationpourlelogement.fr ou par courrier à Fondation pour le Logement des Défavorisés RGPD, 3 rue de Romainville, 75019 Paris. En cas de réclamation, vous pouvez choisir de saisir la CNIL, 3 Place de Fontenoy, 75007 Paris. Pour plus d'informations, consultez notre politique de protection des données sur notre site Internet à l'adresse suivante : www.fondationpourlelogement.fr/protectiondesdonnees



ENCADREMENT DES LOYERS : NON À LA SUPPRESSION D'UN DISPOSITIF VERTUEUX !

69 communes appliquent aujourd’hui l’encadrement des loyers et grâce à ce dispositif, des milliers de locataires modestes peuvent avoir un toit ou se maintenir dans le logement, en faisant valoir leur droit pour obtenir un loyer raisonnable.

Cependant, en septembre dernier, la Fondation publiait son 5^e baromètre de l’encadrement des loyers, avec un résultat inacceptable : en moyenne 32 % des annonces immobilières publiées à Lyon, Lille, Paris, Bordeaux, Montpellier ou encore Grenoble dépassent les plafonds de loyer. Ces villes qui appliquent l’encadrement des loyers enregistrent des dépassements qui atteignent jusqu’à 192 euros/mois en moyenne. Ces mêmes dépassements de plafonds de loyers concernent surtout les studios et les meublés, fragilisant en tout premier lieu les jeunes et les personnes en précarité ou à faible revenu... Il faut donc au plus vite faire respecter ce dispositif encore trop souvent négligé par l’État, et surtout obtenir sa pérennisation, alors qu’il n’est pour l’instant appliqué qu’à titre expérimental et qu’il devrait prendre fin en novembre prochain.

Depuis la loi Elan du 23 novembre 2018, les communes situées en zones tendues ont la possibilité d’appliquer l’encadrement des loyers. Au fil du

temps, cette mesure populaire a fait ses preuves, aussi bien au niveau des locataires que des propriétaires. Avec ce dispositif que 87 % des Françaises et des Français approuvent¹, les propriétaires peuvent en effet s’appuyer sur des loyers de référence fixés par le préfet et connaître la juste valeur locative de leur bien, sachant que le plafond de loyer à ne pas dépasser est tout de même fixé 20 % au-dessus du loyer médian d’un quartier. Autre point important, comme l’a précisé une étude de l’Apur² en juin dernier, l’encadrement des loyers n’a pas pour conséquence de raréfier l’offre locative dans les communes où il est appliqué, cette dernière ayant baissé tout autant dans les communes qui ne l’ont pas mis en place.

Alors que les élections municipales auront lieu dans 3 mois, il est primordial que le logement soit au cœur des débats, et que les candidates et candidats s’engagent pour que chaque citoyen puisse se loger dignement, en favorisant le retour à un juste équilibre des prix des loyers en zones tendues. Avec la Fondation, 29 organisations ont signé la pétition pour la pérennisation de l’encadrement des loyers sur le site change.org afin de sauver ce dispositif juste, efficace et nécessaire. Car, ne l’oublions pas, le logement est un besoin vital et un droit pour tous. 

¹Selon un sondage Ipsos paru en octobre 2025 pour la Fondation pour le Logement, 87 % des Françaises et des Français sont favorables à l’encadrement des loyers.

²Note 276 de l’Atelier parisien d’urbanisme, juin 2025 : Impact de l’encadrement des loyers à Paris en 2024 ; actualisation de l’évaluation et extension à 5 autres villes régulées.

Ndrl : À l’heure où nous bouclons ce journal, le Sénat n’a pas encore voté la pérennisation et le renforcement de l’encadrement des loyers, voté par l’Assemblée nationale le 11 décembre dernier.



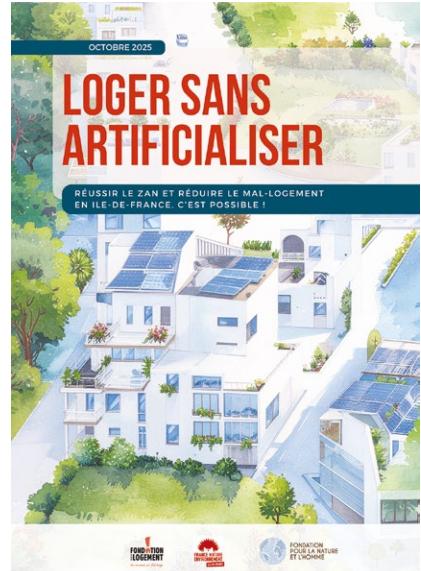
75

75 recommandations pour mettre fin à la crise du logement en Europe : le 20 novembre, le « Housing Advisory Board », comité d'experts dans lequel siège la Fondation, chargé de conseiller la Commission Européenne sur son futur Plan pour le logement abordable, a rendu son rapport au Commissaire à l'énergie et au logement, Dan Jorgensen.

LOGER SANS ARTIFICIALISER

La Fondation pour le Logement, France Nature Environnement Île-de-France et la Fondation pour la Nature et l'Homme ont publié en octobre une étude sur le thème « Réussir le ZAN et réduire le mal-logement en Île-de-France, c'est possible ! - Loger sans artificialiser », permettant notamment de répondre à la question : « Combien de logements pourrait-on réellement produire en Île-de-France, sans artificialiser les sols ? »

La réponse est sans appel : l'équivalent de 70 000 logements par an en moyenne pendant 10 ans. Ce gisement considérable est insuffisamment mobilisé, notamment pour produire du logement financièrement accessible pour les personnes mal logées. Cette étude invite les acteurs locaux à se réunir, à s'en saisir, et à repenser collectivement les modalités de production urbaine.



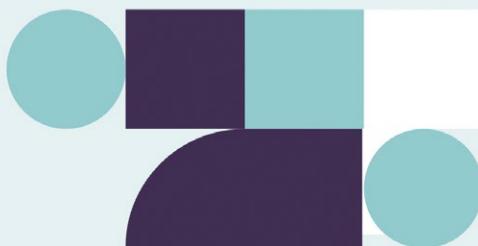
POUVOIRS DE VILLE

Produire du logement accessible, rénover, réguler le marché pour favoriser l'accès au logement de toutes et tous ; favoriser l'innovation et le lien social, ce sont les 5 priorités pour le logement portées par le « Pacte du pouvoir de Vivre », dans le cadre des élections municipales, en mars prochain.

Retrouvez l'ensemble des propositions du Collectif dont la Fondation est membre, dans le document « Pouvoirs de ville », sur :

www.pactedupouvoirdevivre.fr

POUVOIRS DE VILLE



PACTE DU POUVOIR DE VIVRE



« MONTPELLIER ZÉRO BIDONVILLE »

Fin août, le bidonville de l'avenue de Maurin a été résorbé. 91 personnes vivaient sur le site, 5 ont eu accès à un logement social, 45 ont été hébergées par l'État ou le département, et 30 ont été relogées pour 2 ans dans une ancienne auberge de jeunesse, située dans le centre-ville, sécurisée et rénovée par l'association « Quatorze » grâce aux soutiens de la Fondation et de la Ville. Elle sera ensuite réhabilitée pour y faire 15 logements très sociaux.

POINT DE VUE

« IL FAUT RÉNOVER ET PRODUIRE DES LOGEMENTS ACCESSIBLES À TOUS »

Anne Terlez est vice-présidente du Conseil départemental de l'Eure ; vice-présidente de la cohésion sociale à l'association des Intercommunalités de France et vice-présidente de la communauté d'agglomération Seine-Eure.

Quelles sont les priorités des Intercommunalités en termes de logement et de cohésion sociale ?

Les Intercommunalités représentent l'échelle du bassin de vie des habitants. La plupart d'entre elles exercent des compétences qui touchent de près ou de loin au quotidien : se déplacer, travailler, faire garder son enfant, se loger, etc. Les Intercommunalités ont, depuis très longtemps, essayé de contribuer à l'amélioration du « reste-à-vivre » des ménages. Or, la part du logement dans les dépenses contraintes des foyers est de plus en plus importante, atteignant parfois jusqu'à 40 %, ce qui est insoutenable. La priorité des Intercommunalités est donc d'avoir les moyens de piloter la politique de l'habitat dans toutes ses dimensions pour apporter un meilleur service à la population : rénovation des logements, production de logements sociaux (et privés), aménagement du territoire. La compétence Habitat est une compétence très partagée et cet éclatement induit une grave perte d'efficacité. Prenons par exemple « MaPrimeRénov ». Même lorsque l'Intercommunalité a mis en place une plateforme de la rénovation pour accompagner les habitants, la lutte contre les entreprises suspectées de fraude a été et est encore extrêmement compliquée. « Intercommunalités de France » a très tôt alerté l'État sur les risques d'abus. Nous n'avons pas été entendus. Or c'est une des

raisons qui a conduit à la suspension de l'aide, laissant de nombreux foyers en grande difficulté et décrédibilisant la parole publique. Je ne décolère pas car si l'administration centrale nous avait pris au sérieux, nous aurions pu éviter cette crise. Les Intercommunalités ont beaucoup investi pour accompagner les propriétaires occupants, mais aussi les propriétaires bailleurs. La politique de l'habitat doit être pilotée à l'échelle locale pour être efficace. L'État doit nous faire confiance et nous laisser les outils techniques, financiers, juridiques.

Selon vous, pour sortir de la crise du logement, il faut agir à cette échelle ?

Absolument. Les Départements et les Intercommunalités sont très proches des habitants ; nous sommes les premiers observateurs des tensions dans le logement social et des effets induits que cela provoque. Il faut absolument remettre de l'argent public dans la production de logements accessibles. Aujourd'hui, produire du logement social de qualité, énergétiquement performant et à bas loyer est devenu très compliqué, voire impossible. Dans mon territoire par exemple, pour un logement social T1, j'ai plus de 15 demandes. Je vois bien aussi à quel point les coûts du loyer et des charges sont devenus beaucoup trop lourds pour les ménages très modestes. 90 % des aides extra-légales du CCAS en

Seine-Eure sont dédiées au paiement des fluides (eau, électricité et gaz). C'est aussi au niveau des Départements que l'on accompagne et que l'on soutient les ménages en difficulté. Les territoires ont les leviers pour piloter la politique de l'habitat, connaissent les habitants, le foncier, les bailleurs. Il faut nous laisser faire. J'ai la conviction et la certitude qu'il y aurait moins de gabegie à cette échelle. Mais il faut bien sûr que l'État remette de l'argent public sur la table, car, pour l'instant, les bailleurs n'ont plus les moyens de répondre à la demande ; sans soutien, ils n'y arriveront pas. Il en va de même pour l'acquisition-amélioration que l'État nous incite à développer en zone rurale, là aussi, il nous faut des moyens financiers et un modèle économique.

Les prochaines élections municipales représentent-elles un risque pour les Intercommunalités ?

Par définition, les quelque 1200 Intercommunalités que compte notre pays sont des lieux de coopération où il y a toujours eu des sensibilités politiques différentes. Et n'oublions pas que les 3/4 des Intercommunalités sont des communautés de communes, en milieu rural, là où le débat national s'invite plus difficilement. Et dans les grandes villes, comme dans les métropoles, nous arrivons toujours à des majorités de projets, je suis donc raisonnablement optimiste. ♣

CASTORAMA

En 2025, les collaborateurs Castorama se sont mobilisés sur plusieurs chantiers solidaires : cours de bricolage à la Boutique Solidarité de Valenciennes avec l'équipe du magasin Hénin-Beaumont, montage d'une pergola à la Boutique Solidarité de Grenoble pour offrir un espace d'accueil confortable, quelles que soient les conditions climatiques... sans oublier l'aménagement d'une bagagerie sécurisée pour les effets personnels des personnes accueillies.

Pascal Gil, DG de Castorama, souligne l'importance de cet engagement : « Je suis très fier que Castorama, sa Fondation et nos collaborateurs soient depuis cinq ans aux côtés de la Fondation pour le Logement. Cet engagement incarne pleinement nos valeurs de solidarité et de proximité. » Depuis 2020, la Fondation Castorama soutient la Fondation pour le Logement grâce à un mécénat financier annuel de 100 000 € dédié à son réseau de Boutiques Solidarité. 



© Yann Levy

ECF : 100 000 € POUR LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

La Fondation européenne pour le climat (ECF), créée en 2008, a pour objectif de promouvoir une politique climatique et énergétique qui réduise significativement les émissions de gaz à effet de serre en Europe en intégrant justice sociale et renforcement de la vie démocratique. Elle a renouvelé son soutien à la Fondation, cette année à hauteur de 100 000 €, dans sa lutte contre la précarité énergétique. Karine Gavand, directrice du Programme France d'ECF : « La Fondation pour le Logement des Défavorisés joue un rôle clé pour sauvegarder les politiques de rénovation des logements en montrant que les premières victimes du changement climatique sont les plus précaires. »

CONCERT EIFFAGE CONSTRUCTION



Eiffage Construction organisait le 4 décembre dernier, salle Gaveau à Paris, un concert de musique classique dans le cadre de la 46^e édition des « Saisons de la solidarité » de l'Orchestre de l'Alliance. Grâce à ce concert et à la générosité de nombreux donateurs, 17 315 euros ont été reversés pour soutenir les actions en faveur des personnes mal logées. Olivier Berthelot, Président d'Eiffage Construction : « Voilà 20 ans maintenant que nous vous accompagnons dans votre combat en faveur du logement des défavorisés, mais ce n'est que bien peu de chose par rapport à

l'énergie, la passion de vos équipes et des bénévoles, qui méritent bien des applaudissements car, dans la conjoncture complexe dans laquelle nous vivons, ils continuent contre vents et marées, à remplir leur mission et accompagner avec humanité les personnes les plus vulnérables. » Eiffage Construction, en plus du soutien en mécénat financier, fait également du mécénat de compétences et a ainsi rénové 8 Boutiques Solidarité et Pensions de famille à Gagny, Reims, Beauvais, Perpignan, Mantes-la-Jolie, Laval, Valenciennes, Alès ; un chantier est en cours à Cavaillon. 

QUAND TES PETITS-ENFANTS DÉCOUVRENT QUE TU AS UN ABONNEMENT 100% SOLIDAIRE

qui accueille et accompagne des personnes en situation précaire.

À PARTIR DE 8€/MOIS

JE M'ABONNE !



OUI, je souscris un abonnement solidaire mensuel pour soutenir les actions de la Fondation pour le Logement des Défavorisés tout au long de l'année. J'autorise un prélèvement automatique chaque mois d'un don de :

8 €

15 €

25 €

50 €

Autre montant : **€ par mois**

Prélèvement effectué le 5 du mois. Délai de 15 jours nécessaire entre la réception de ce mandat et le 1^{er} prélèvement. Suspension ou modification du prélèvement libre à tout moment en s'adressant au Service Relation Donateurs ou depuis votre espace donateurs.

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT RÉCURRENT SEPA à compléter et retourner accompagné d'un RIB (BIC/IBAN) à renvoyer à Fondation pour le Logement des Défavorisés - Centre de traitement des dons - 59898 Lille cedex 9

Vos coordonnées (donateur) :

Mme Mlle M. Raison sociale :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Vos coordonnées bancaires :

Numéro international d'identification du compte bancaire (IBAN – International Bank Account Number) :

.....

Code International d'Identification de Banque (BIC – Bank Identifier Code) :

.....

Nos coordonnées :

Fondation pour le Logement des Défavorisés
3 rue de Romainville - BP 90300
75921 PARIS CEDEX 19



F R 6 2 Z Z Z 4 0 5 4 2 1
Identifiant Créditeur SEPA (ICS - SEPA Creditor Identifier)

Référence Unique de Mandat (RUM)*

.....
* Partie réservée à la Fondation.
Ce n° vous sera communiqué dans le courrier de confirmation qui vous sera adressé.

Fait à : Signature :

Le :

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la Fondation pour le Logement des Défavorisés à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions données dans ce mandat. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée soit dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, soit au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

La Fondation pour le Logement des Défavorisés (ex Fondation Abbé Pierre), reconnue d'utilité publique par décret du 11 février 1992, SIREN 345 282 016, met en œuvre les traitements de données personnelles suivants : gestion des dons, envoi des reçus fiscaux, gestion des abonnements au Journal trimestriel des donateurs « Être Humain ! », appels à générosité. Conformément au Règlement (UE) 2016/79, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité de vos données, du droit de limiter ou de vous opposer à leur traitement. Vous avez en outre la possibilité de nous laisser vos directives spécifiques post-mortem dans les conditions à définir par décret. Vous pouvez adresser vos demandes d'exercice de droits par email à protectiondesdonnees@fondationpourlelogement.fr ou par courrier à Fondation pour le Logement des Défavorisés RGPD, 3 Rue de Romainville, 75019 Paris. En cas de réclamation, vous pouvez choisir de saisir la CNIL, 3 Place de Fontenoy, 75007 Paris. Pour plus d'informations, consultez notre politique de protection des données sur notre site internet à l'adresse suivante : fondationpourlelogement.fr/politique-de-confidentialite.fr/

**TOUS
LES ENFANTS
DOIVENT FAIRE
ATTENTION
DANS LA RUE.**

**SURTOUT QUAND
ILS Y VIVENT.**

**QUITTER LA RUE,
C'EST FAIRE
GAGNER LA VIE.**

**FONDATION
LOGEMENT**

POUR LE